

Parement de l'élément

Singularités	Classe		
	SANS NŒUD	PETITS NŒUDS	NOUEUX
Aubier sain	Permis	Permis	Permis
Nœuds sains & adhérents	Permis si diamètre $\leq 2\text{mm}$	Nœuds de 35mm avec de légères gerces permis si non groupés Si groupés, leur surface totale ne doit pas dépasser la surface représentative d'un nœud de 35mm de diamètre	Sans limite en diamètre Légère irrégularité de surface permise Trous de nœuds et nœuds sautants non permis.
Nœuds pourris	Non permis	Permis si diamètre $\leq 15\text{mm}$	
Poches de résine et traces de moelle	Permis si Longueur $\leq 10\text{mm}$	Permis si Longueur $\leq 70\text{mm}$	Les poches de résine ne sont permises que si la poche ne traverse pas l'épaisseur de l'élément
Gerces et fentes traversantes	Permises si à peine visibles	Légères fentes traversantes en bout et gerces permises	Fentes traversantes en bout et gerces permises
Variation de couleur	Permise s'il s'agit des couleurs naturelles du bois.		
Altération biologique	Non permise	Non permise	Non permise

Parties non visibles

Toutes les singularités sont permises sans limites de dimensions ou de quantités si elles ne diminuent pas la résistance ou la qualité d'usure du parquet